

4. Ce qui est peut-être plus grave encore, le Gouvernement perd rapidement nos marchés d'outre-mer, qui, comme je l'ai dit il y a quelques instants, servent depuis des dizaines d'années à l'écoulement de la moitié de nos exportations.

Je prétends, monsieur l'Orateur, que pour ces quatre motifs,—sans en mentionner bien d'autres,—le Gouvernement est condamné aux yeux de la Chambre et de la nation.

Quelles autres solutions s'offrent à nous? J'estime que le Gouvernement se trompe en abordant ce problème du seul point de vue des restrictions et des pénuries. C'est ce que signifient toutes ces mesures. Il nous faudrait étudier tous les moyens de le résoudre en nous fondant sur l'expansion du commerce. Nous devrions supprimer tous les interdits à l'égard de nos denrées exportées aux Etats-Unis. N'oublions pas que tout ce problème qui nous accule à un programme de grande austérité se résume à une insuffisance de dollars américains. Cependant, le Gouvernement interdit à nos cultivateurs de vendre leurs produits aux Etats-Unis; il a empêché nos mines d'or d'accroître leur rendement et de nous procurer ainsi ces précieuses devises. L'autre jour, je me trouvais en Colombie-Britannique. Un citoyen est venu me voir me disant qu'il s'intéressait à l'industrie du bois, ou plus particulièrement à la coupe de poteaux de téléphone. Mais, ajoutait-il, je ne trouve pas de débouché au Canada et le Gouvernement me refuse l'accès au marché des Etats-Unis. Voilà à quoi nous sommes en butte. Le Gouvernement, lorsqu'il a changé la valeur du dollar canadien, a ruiné le commerce touristique.

Le très hon. M. MACKENZIE: L'honorable député me permet-il une question amicale?

M. BRACKEN: Oui.

Des VOIX: Asseyez-vous.

Le très hon. M. MACKENZIE: Par bonheur le chef de l'opposition est plus gentil que certains de ses amis. L'honorable député pense-t-il vraiment qu'un tel programme nuira à l'industrie du bois de la Colombie-Britannique?

M. BRACKEN: Je ne puis que répéter ce que m'a dit le citoyen en question. Voici ses paroles: "J'ai deux wagons de poteaux de téléphone. Je ne puis les écouler au Canada et le Gouvernement m'interdit l'accès au marché des Etats-Unis". Je répète ses paroles au ministre. Il s'agit d'un homme adonné à l'industrie du bois.

N'oublions pas, je le répète, que, somme toute, le problème qui nous pousse à recourir à un programme d'austérité est la pénurie de

[M. Bracken.]

dollars américains. Nous n'obtiendrons de dollars des Etats-Unis que si nous leur vendons nos marchandises; nous n'y arriverons jamais en écoulant nos produits chez nous. Nous sommes disposés à approuver des dons ou des prêts à la Grande-Bretagne, mais il est absurde de notre part d'exécuter les conditions d'un prêt-bail avec les Britanniques et de nous traîner ensuite à genoux devant les Etats-Unis pour leur demander de l'aide. C'est peu pratique et illogique. Je serais donc en faveur de la levée de l'interdiction et de l'écoulement de nos produits sur le marché américain afin d'obtenir en retour des dollars des Etats-Unis. J'invite celui qui m'a posé une question à lire l'opinion d'un journal de Winnipeg, la *Free Press*, qui appuie inlassablement son parti; ce journal lui apprendra si les nouvelles mesures du Gouvernement sont conformes à l'intérêt du Canada.

Le très hon. M. MACKENZIE: L'avenir le dira.

M. BRACKEN: En second lieu, je tirerais immédiatement tout le parti possible de toute réduction des droits consentie par les accords, c'est-à-dire, toute réduction que n'a pas annulée la mesure que le Gouvernement a prise le jour même où il annonçait ces accords. Voici, a-t-il dit, d'importants accords en vue d'intensifier le commerce. Un nouveau Jérémie a alors surgi qui a protesté contre l'expansion du commerce et a voulu l'entraver. Je tirerais donc pleinement parti de la réduction des droits prévue dans les accords. Ces derniers entreront en vigueur le 1er janvier prochain sur proclamation du président des Etats-Unis.

Troisièmement, je rectifierais l'erreur commise le 5 juillet 1946 lorsque le Gouvernement a arbitrairement modifié la valeur du dollar canadien. Cette mesure a eu des répercussions néfastes. L'épuisement de nos réserves de dollars a été tel que la dévalorisation autorisée par l'accord de Bretton-Woods ne suffirait à remédier à l'état de choses qui s'est empiré. Cependant, une telle mesure donnerait quelque résultat.

Quatrièmement, si le Gouvernement estime qu'il convient de restreindre temporairement les importations, il devrait en établir une liste qu'il soumettrait au Parlement en lui réservant le droit de légiférer à cet égard. Il ne faut pas permettre à un ministre ou à un corps de bureaucrates d'édicter des lois tarifaires. Nous préférons gouverner par des lois plutôt que par des décrets rendus par des potentats. Ceux qui savent se faufiler chez le ministre par la porte de service obtiendront le plus de votes.

Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (M. Howe) et son col-